

Hélène Le MORVAN

retraitée

25 rue Dr. Richard — St. Brieuc, le 9 mars 1990

à

Monsieur Ch. Josselin
Président
du Conseil Général
des Côtes-d'Armor —

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que j'ai appris le changement de nom de
notre département: - Côtes-d'Armor est à la fois plus juste, plus poétique et
plus attractif.

Cette nouvelle appellation, je l'opérais depuis de nombreuses années:
ainsi, alors que M. Chaban Delmas était Premier ministre, j'ai adressé
adresses en ven dans ce sens; et, j'ai adressé aucune lettre pour signer une
telle requête: j'habitais le régime parisienne depuis toujours, et le Premier
ministre me répondait en outre, que seuls, les élus des "Côtes du Nord" étaient
habilités à demander le changement souhaité.

Enfin arrivé, et nous sommes donc enfin en Côtes-d'Armor.

Le supplément au n° du 8 mars 90 du journal "le Télégramme", invite
en page 14, à signer des noms de baptême pour les habitants des Côtes-d'Armor.
Impossible, dit l'article en cours, d'utiliser le nom "Armoricains" qui désignent
tous les Bretons. C'est tout à fait juste!

Je vous propose donc, Monsieur le Président, le nom "Costarmoricains"
qui comprend les 2 mots: Côtes et Armoricains.

L'article du "Télégramme" demande que la proposition soit faite au

Journal : je pense qu'il ne s'agit pas d'un "jeu", mais d'une question sérieuse
qui, outre son côté administratif, requiert une entière courtoisie envers la
représentation départementale : - d'où la présente qui vous est soumise.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'assurance
de mes distingués salutations -

H. L. Lemaire
H. L. LEMAIRE